

**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juin 2023**  
**A L'HOTEL DE VILLE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Corine GUIGNON, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Marie MEYER, Pascal MONTLAHUC, Timothée KOENIG, Karine CACHELEUX

**Absents excusés** : Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Sandrine BUIRON (pouvoir à Céline PELLISSIER), Jean-Christophe CHAUTARD (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Cécile AUTRAN (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI),

**Absente** : Isabelle DERBES

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET OTTAVY

---

PRESENTS :	<b>16</b>	VOTANTS :	<b>21</b>
------------	-----------	-----------	-----------

---

1/ Le procès-verbal du 03 avril 2023 **est adopté à l'unanimité.**

**2/ Dénomination d'une voie privée :**

Le projet de délibération visant à dénommer une impasse située au droit du chemin des Adrechs, impasse des Arbousiers.

**Est adopté à l'unanimité**

**3/ Subventions aux associations :**

Le projet de délibération accordant les subventions aux associations telles que définies dans le tableau ci-dessous, Jacques BERENGER ne participant pas au vote étant membre du bureau du comité de jumelage et de Callian au fil du temps,

<i><b>Nom de l'association</b></i>	<i>Subventions accordées en 2022</i>	<i>Subventions proposées en 2023</i>
Boulistes « La Cascade »	1 000 €	1 000 €
Callian au Fil du Temps	2 000 €	2 000 €
Le Temps qui Passe	460 €	500 €
Le souvenir Français	500 €	500 €
A.V.S.A.	3 034 €	3 210.30 €
ADAMA VAR	Non réclamé	0€
Amicale des C.C.F.F.	4 000 €	5 000 €
Académie des Arts Martiaux	2000 €	2 000 €
U.F.A.C.V.G	150 €	150 €
Chemin Faisant	Pas de demande	Pas de demande
CEN PACA	200 €	200 €
Relais Solidarité	1 500 €	1 500 €

Le Jade	200 €	200 €
Comité des Fêtes	800 €	8000 €
Cello Fan	2 500 €	2 500 €
Les Oléiculteurs du Pays de Callian	2500 €	2 500 €
Union Nationale des parachutistes Var est	200 €	200 €
Convoi de la Liberté	300 €	300 €
Mam'A Bulles	Non réclamé	300€
Association Flavie	0€	0€
Prévention routière	Non réclamé	0€
Comité de Jumelage	200 €	400 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 544 €</b>	<b>30460.30 €</b>

**Est adopté à l'unanimité.**

**4/ Signature d'une convention avec l'association varoise de secours aux animaux :**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec l'AVSA en vue de gérer les animaux errants sur la commune.

**Est adopté à l'unanimité.**

**5/ Modification des membres de la commission d'appel d'offres :**

Le projet de délibération entérinant l'élection de deux membres suppléants de la CAO, Christiane TANZI et Pascale AUGUET-OTTAVY en lieu et place de deux élus démissionnaires

**Est adopté à l'unanimité.**

**6/ Vente d'un véhicule communal**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à céder au plus offrant le véhicule de marque Opel Combo qui n'est plus utilisé par les services techniques

**Est adopté à l'unanimité**

**7/ Autorisation de supprimer des documents du fonds de la médiathèque municipale**

Le projet de délibération autorisant l'agent chargé de la bibliothèque municipale à sortir les documents de l'inventaire en vue de les céder ou de les détruire (procédure de désherbage)

**Est adopté à l'unanimité**

**8/ Signature d'une convention avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale du var pour la création de l' « Accueil ados »**

Le projet de délibération autorisant monsieur le Maire à signer une convention créant officiellement l'accueil des adolescents au sein du centre aéré pouvant ainsi être financé en partie par la CAF

**Est adopté à l'unanimité**

**9/ Demande de subvention au conseil départemental au titre du fonds d'investissement cantonal (FIC)**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter du département au titre du FIC une subvention la plus élevée possible dans le cadre du financement d'une aire de jeux située au centre village

**Est adopté à l'unanimité**

**10/ Troisième demande de subvention au conseil régional au titre de la nouvelle politique « nos communes d'abord »**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter de la région une subvention d'un montant de 28 073€ pour le financement du changement du mode de chauffage de la salle des sports

**Est adopté à l'unanimité**

**11/ Mandat spécial**

Le projet de délibération accordant à Monsieur le Maire sur proposition du premier adjoint un mandat spécial pour son déplacement à Paris les 03 et 04 Juillet 2023 dans le cadre des « rencontres des acteurs publics »

**Est adopté à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE**

**1/Demande de subvention complémentaire au conseil départemental dans le cadre de l'aide aux communes 2023**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention complémentaire de 30 000 € auprès du département du var pour participer au financement de l'acquisition de caméras de vidéoprotection

**Est adopté à l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES

A/ Monsieur le Maire revient sur Fontante en rappelant la stratégie claire de la commune : on ne veut plus de ce projet !

B/ Monsieur le Maire se réjouit du fait qu'il pleuve finalement ce qui devrait éviter les coupures initialement prévues au cours du mois de juillet. Cependant la situation reste tendue.

C/ Monsieur le Maire indique que le plan A de la future école n'est pas infaillible et que, de ce fait, il ne s'interdit pas d'étudier toutes autres solutions.

D/ Monsieur le Maire rappelle au conseil que la nouvelle aire de jeux sera inaugurée au centre village à la fin du mois de juin, il conviendra donc de la nommer.

E/ Phillipe VERCHER donne sa vision de l'organisation du service de police municipale en rappelant la nécessité de respecter et de faire respecter l'uniforme : tenue correcte, présence et discernement.